

préparait à partir pour les colonies; il aurait désiré s'embarquer sur l'escadre de la Méditerranée, mais tous les postes sont pris, et par conséquent plus d'espoir. Sa bonne et très pieuse mère lui dit : « Mon fils, promets du pain à saint Antoine de Padoue, tu verras qu'il fera quelque chose en ta faveur, » et le commandant de répondre : « Bien volontiers, mère, je promets; 50 francs pour ses pauvres. » L'eu de jours après lui arrive un pli du ministère qui lui annonce qu'on arme un nouveau vaisseau pour l'escadre et qu'il est choisi pour en être le commandant.

Gloire à saint Antoine de Padoue ! Sa protection, cette année, a surtout brillé dans les examens : aussi tous les pensionnats chantent-ils ses gloires.

Dix-sept élèves de nos écoles sont venus ensemble implorer le Saint, lui faisant promesse de pain ; tous ont été reçus.

Que de traits ravissants à vous raconter encore !...

A Dieu, mon Révérend Père, toujours à Dieu. Oh ! qu'il est bon !... Ah ! faites connaître et aimer partout notre bien-aimé Saint et priez pour moi si occupée ! Vous savez que je dois gagner mon pain de chaque jour, et, je vous le dis à l'oreille, je n'ai pas mis cent francs de côté pour ma vieillesse. Mais les Petites Sœurs des Pauvres sont là. Oh ! quel bonheur de mourir pauvre au milieu des pauvres de Jésus !

La trop indigne servante de saint Antoine.

LOUISE BOUFFIER

A retenir

Les Franciscaines Missionnaires de Marie, sont chargées de tout ce qui concerne l'administration de la *Semaine Religieuse de Québec*.

L'abonnement qui part du premier de chaque mois, est de UNE PIASTRE par année, payable comptant.

Prière aux abonnés de réclamer immédiatement tout numéro qui n'arrive pas à destination; de nous signaler les irrégularités qui peuvent se glisser dans le service de la distribution; et de nous faire connaître tout changement de domicile. Sans cela, l'envoi ne peut être garanti.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an, et pour discontinuer son abonnement, il faut en donner avis à l'administration et solder en même temps tous les arrérages.

Une MESSE basse sera dite tous les trois mois pendant l'année courante, dans notre chapelle de saint Antoine de Padoue, à l'intention des abonnés vivants et défunts.

Monastère des *Franciscaines Missionnaires de Marie*, 180, Grande-Allée, Québec.

L'ADMINISTRATION.